

**DENIS DUCHESNE**

E. S. C. P.

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ETAT  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

**G O P I E**

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

85, RUE LA FAYETTE - 75009 PARIS

TÉL. 01 42 81 58 41

FAX 01 42 81 92 84

E-MAIL : [sflic@fr.ae.fr](mailto:sflic@fr.ae.fr)

**ASSOCIATION CULTUELLE  
DE L'EGLISE REFORMEE DE VERSAILLES**

Association déclarée régie par les lois des 1er juillet 1901  
et 9 décembre 1905

**Siège social : 8, rue de la Porte de Buc – 78000 VERSAILLES**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil presbytéral. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L225-235 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

## **3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 15 mars 2010



Denis DUCHESNE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

**ASSOCIATION CULTUELLE EGLISE REFORMEE DE VERSAILLES**

**COMPTES ANNUELS**

**AU 31 DECEMBRE 2009**

**\* \* \* \* \***

**BILAN au 31 DECEMBRE 2009**

**COMPTE DE RESULTAT du 1<sup>er</sup> JANVIER au 31 DECEMBRE 2009**

**ANNEXE**

3

**BILAN 2009**

ACTIF	EXERCICE 2009		EXERCICE 2008	
	Brut	Cumul Amort. et Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Concessions et droits similaires				
Logiciels				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
2150000020 Orgue du temple 91aux	110 000	-22 000	88 000	93 500
2150000025 Piano électronique	2 760	-1 794	966	1 518
2160000010 Nouvelle sonorisation temple	10 000	-3 672	6 328	8 328
2170000040 Voiture pastorale				0
2180000010 Autres immobilisations corporelles	17 190	-9 004	8 186	10 938
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
275 Dépôts et Cautionnements versés				1 170
<b>TOTAL I</b>	<b>139 950</b>	<b>- 36 470</b>	<b>103 480</b>	<b>115 454</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSEES SUR COMMANDES</b>			210	
Créances sur Régions				
Autres créances (404....)	0		0	0
Legs et donations en cours (475)	230 000		230 000	230 000
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT + Intérêts</b>			0	0
DISPONIBILITES : banques et CCP, caisse	1 544 712		1 544 712	1 632 486
<b>TOTAL II</b>	<b>1 774 922</b>		<b>1 774 922</b>	<b>1 862 486</b>
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>				
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>			192	
(entretiens divers, téléphone, loyers etc...)				
<b>TOTAL III</b>	<b>192</b>	<b>0</b>	<b>192</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>1 915 064</b>	<b>-36 470</b>	<b>1 878 594</b>	<b>1 977 940</b>

Rappel: Comptabilité d'engagement depuis 2006



**BILAN 2009**

		PASSIF	FONDS PROPRES	
			EXERCICE 2009	EXERCICE 2008
<b>FONDS STATUTAIRE</b>				
	Patrimoine intégré (10210)		879 316	879 316
		<b>S/TOTAL</b>	<b>879 316</b>	<b>879 316</b>
<b>RESERVES :</b>				
	Réserves statutaires ou contractuelles		990 172	764 323
	Autres réserves			
<b>REPORT A NOUVEAU</b>				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>				
			-4 054	226 849
		<b>TOTAL I</b>	<b>1 865 433</b>	<b>1 869 487</b>
<b>PROVISION RISQUE CHARGE</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>				
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>				
		<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES</b>				
<b>DETTES FINANCIERES</b>				
	Emprunts et dettes auprès établissement de crédit			
	Emprunts et dettes divers			
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDE EN COURS</b>				
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (408)		5 591	2 990
	Dettes fiscales et sociales			
	. Reunica (4373)		165	160
	. Fiscales (447133 + 4445 +4486)		4 587	43
	Dettes Régions (4510000002)		725	25
<b>DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES</b>				
<b>AUTRES DETTES (4686)</b>				
	Don à ER de St Quentin en Y. pour construction nouveau Centre Paroissial			80 000
	Don à l'IPT pour rénovation des bâtiments			25 000
	Charges à payer		2 093	235
		<b>TOTAL III</b>	<b>13 161</b>	<b>108 452</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>				
		<b>TOTAL IV</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
		<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>1 878 594</b>	<b>1 977 940</b>

Rappel: Comptabilité d'engagement depuis 2006

**COMPTE DE RESULTAT 2009**

COMPTES DE RESULTAT	EXERCICE 2009	EXERCICE 2008
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Dons réguliers (7011, 7012, 70131, 70132, 70151, 70152)	183 330	195 724
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges (A. N. Ministre 791114)	594	1 210
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
Autres produits d'activités annexes (7088)	58	15
Subventions ERF (741114)	9 964	19 946
Divers produits de gestion, activités lucratives (7016, 701901, 701902, 701908, 7019011, 701913, 701921, 701922, 7424, 758)	9 483	12 844
<b>TOTAL I</b>	<b>203 429</b>	<b>229 739</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres charges externes (électricité, loyers, assurances, (tout 60..., 61..., 62...))	44 808	59 452
frais de déplacement, d'affranchissements, de téléphone, etc..)	5 681	3 406
Impôts, taxes et versements assimilés (tout 63...)	16 924	27 384
Rémunération du personnel (tout 64...)	67 213	90 242
Charges sociales		
<b>S/TOTAL</b>	<b>67 213</b>	<b>90 242</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
. Sur créances : dotations pour dépréciations	13 011	11 124
. Sur immobilisations : dotations aux amortissements (6811)		
. Pour risques et charges : dotations aux provisions	522	613
Autres charges (65... sauf 656 & 65711)	159 204	156 000
Contributions versées à l'ERF (65711)	8 018	8 000
Mission Populaire Evangélique de France (6561000001, 6562000001)		
<b>TOTAL II</b>	<b>247 968</b>	<b>265 979</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-44 539</b>	<b>-36 240</b>

**Rappel: Comptabilité d'engagement depuis 2006**

*DF*

**COMPTE DE RESULTAT 2009**

<b>COMPTES DE RESULTAT</b>	<b>EXERCICE 2009</b>	<b>EXERCICE 2008</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (tout 76)	46 349	63 032
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciation et transferts de charges		
Produits nets sur cess. De valeurs mob. De placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>46 350</b>	<b>63 032</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilés (666)	214	155
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Charges nettes sur cess. de valeurs mob. de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>214</b>	<b>155</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>46 136</b>	<b>62 877</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (2-1)</b>	<b>1 597</b>	<b>26 637</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion (dons nominatifs, legs, subventions,....) 77131, 77132	823	244 213
Sur opérations en capital		
Reprise sur provision, dépréciation et transfert de charges		
Sur cession d'actifs et Recettes exceptionnelles diverses (7758, 7788)	9 800	
<b>TOTAL V</b>	<b>10 623</b>	<b>244 213</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion (678)	717	45 000
Sur opérations en capital	11 037	
Dotation aux dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>11 754</b>	<b>45 000</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>-1 131</b>	<b>199 213</b>
<b>IMPOTS SUR LES SOCIETES (VII)</b>	<b>-4 519</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>260 401</b>	<b>536 984</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)</b>	<b>264 455</b>	<b>311 134</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-4054</b>	<b>225 850</b>

**Rappel: Comptabilité d'engagement depuis 2006**

## ANNEXE

2 0 0 9

INFORMATIONS	Fournies	Non fournies
<b>FAITS CARACTERISTIQUES</b>		
<b>1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</b>	OUI	
<b>2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	OUI	
<b>3 NOTES SUR LE BILAN :</b>		
3.1 Immobilisations et amortissements	OUI	
3.2 Provisions		NON
3.3 Elements fongibles de l'actif circulant	OUI	
3.4 Comptes de régularisation		NON
3.5 Créances et dettes	OUI	
3.6 Charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance	OUI	
3.7 Variation des fonds associatifs et des réserves	OUI	
3.8 Valorisation des contributions volontaires	OUI	
3.9 Fonds dédiés		NON
<b>4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :</b>		
4.1 Analyse des produits et des ressources	OUI	
4.2 Produits et charges exceptionnels	OUI	
<b>5 AUTRES INFORMATIONS :</b>		
5.1 Legs et donations en cours	OUI	
5.2 Engagements hors bilan	OUI	

*Seules sont exprimées les informations significatives*

*Pour les autres documents voir dans les tableaux ci-après*

*NS*



## **A N N E X E (suite)**

**2 0 0 9**

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2009 dont le total est de **1.878.594 €**.  
Et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat déficitaire de **4.054 €** contre un excédent de 225.849€.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les comptes sont arrêtés par le Conseil presbytéral.

### **FAITS CARACTERISTIQUES**

#### **RAPPEL**

En conséquence des dispositions de l'Ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005 et du décret 2006-335 du 21 mars 2006, les associations culturelles dépassant le seuil de 153 000 € de dons annuels sont, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 soumises aux obligations issues de l'article L.612-4 du Code du commerce, notamment l'établissement de comptes annuels comprenant un bilan, un compte du résultat et une annexe comptable.

L'association, entrant dans le champ d'application de ces nouvelles dispositions, a modifié les principes d'évaluation de ses comptes. La comptabilité, antérieurement tenue sous la forme « recettes-dépenses », est désormais tenue sous la forme de la comptabilité d'engagements.

La principale modification porte sur la comptabilisation de la valeur des biens immobiliers et mobiliers détenus par l'association au 1<sup>er</sup> janvier 2006, date d'établissement du bilan de départ. La contrepartie de la valeur des biens inscrits à l'actif du bilan a été constatée dans les Fonds associatifs au passif du bilan sous le titre « Valeur du patrimoine intégré ». Elle n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat de l'exercice 2006. Il est expressément signalé que ce changement de méthode comptable imposé à l'association par la modification de l'environnement réglementaire, est traité comme un changement à caractère prospectif.

La présentation des comptes a également été modifiée en respect des règles édictées par le Code de commerce. Anciennement présentés par nature de dépenses et de recettes dans le document intitulé « Etat récapitulatif », ils sont désormais présentés en deux éléments :

- le bilan détaillant les actifs et les passifs de l'association à partir de la clôture de l'exercice 2006,
- le compte de résultat récapitulant les charges et les produits à partir du même exercice

### **1) EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

Les événements significatifs de l'exercice 2009 sont les suivants :

1.1 –versement du don fait à l'Institut Protestant de Théologie (25 000 €) pour la rénovation de ses bâtiments

1.2 – versement à l'Association culturelle immobilière de la région parisienne ERF de la subvention de 80 000 € pour la construction du temple de St Quentin en Yvelines

Ces 2 versements avaient déjà fait l'objet de l'approbation de l'AGO de l'association les années précédentes.

1.3 –la maison de RAIZEUX constitutif du legs de Mlle SCHALLER est en cours de vente à la mairie de RAIZEUX. Le produit de la vente devrait être enregistré en 2010, égal au montant porté à l'actif (230 000 €).

## 2) PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 – Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

2.2 – L'évaluation des éléments de l'actif est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques, sous réserve des précisions fournies au § 2.3.

2.3 – Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivante :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence de méthodes comptables
- Indépendance des exercices.

Concernant la permanence des méthodes comptables, il est expressément signalé que les méthodes applicables à l'évaluation et à la présentation des actifs ont été modifiées à partir de 2006 sur les points essentiels suivants :

- Intégration patrimoniale des biens mobiliers et immobiliers, propriété de l'association au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

- Ensembles immobiliers

L'évaluation des actifs immobiliers a été opérée selon les modalités ci-après :

- pour les biens apportés ou acquis depuis plus de 10 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2006 selon la valeur déclarée lors de l'opération de valorisation des biens détenus par l'association en 2001, sous déduction d'un amortissement annuel calculé au taux de 2% depuis 2001 jusqu'au 31 décembre 2005.

- pour les biens apportés ou acquis depuis moins de 10 ans selon la valeur portée à l'acte, sous déduction d'un amortissement annuel calculé au taux de 2% depuis l'acquisition ou l'apport du bien jusqu'au 31 décembre 2005.

- Autres immobilisations corporelles

L'évaluation repose sur :

- l'inventaire dressé en 2001 et la valorisation fournie à cette date pour les biens concernés (orgues, mobiliers du Temple, mobilier de bureau...), auquel ont été ajoutés les biens acquis et clairement identifiés sur la période de 2001 à 2005, valorisés au prix d'achat sous déduction d'amortissements calculés selon un taux adapté à chaque nature de biens depuis la date d'achat jusqu'au 31 décembre 2005.

- La rémunération des ministres en poste et les charges sociales ou fiscales attachées est désormais comptabilisée dans les charges de l'association. Cette modification n'a aucune incidence sur le résultat dans la mesure où le financement de cette masse salariale relève réglementairement de l'Eglise réformée de France. Il est en effet constaté au compte de résultat un produit d'exploitation d'égal montant.

AVP

3) NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE			
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions Cessions Rebuts	Valeur brute à la clôture de l'exercice
1. Immobilisations incorporelles				0
<b>Total 1</b>	0			0
2. Immobilisations corporelles				0
. Terrains	0			0
- Constructions	0			0
. Autres immobilisations corporelles	143 950	13291		17 291
. Immobilisations en cours				139 950
<b>Total 2</b>	143 950	13 291		17 291
3. Immobilisations financières				0
<b>Total 3</b>	1 170			1170
<b>Total 3</b>	1 170			0
<b>TOTAL GENERAL 1-2-3</b>	<b>145 120</b>	<b>13 291</b>		<b>18461</b>
				<b>139 950</b>

AMORTISSEMENTS	ETAT DES AMORTISSEMENTS			
	Amortissements à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
		Dotations de l'exercice	Cessions Rebuts	
1. Immobilisations incorporelles				
<b>Total 1</b>				
2. Immobilisations corporelles				36470
. Constructions	29 667	13 011	6 208	
. Autres immobilisations corporelles				36 470
<b>Total 2</b>	29 667	13 011	6 208	36 470
<b>TOTAL GENERAL 1-2</b>	<b>29 667</b>	<b>13 011</b>	<b>6 208</b>	<b>36 470</b>

Les mouvements de l'exercice en valeur brute concernant 2 points :

- l'acquisition d'un véhicule en janvier 2009 cédé le 16 novembre 2009

- la cession d'un véhicule ancien intégré le 1<sup>er</sup> janvier 2006 pour une valeur estimé de 4 000 €.

• La valorisation de l'actif immobilisé, en valeur brute, correspond pour l'essentiel aux mouvements suivants :

○ Orgue (estime)	110.000 €
○ Piano	2.760 €
○ Autres immobilisations corporelles	17.190 €
○ Nouvelle sonorisation du temple	10.000 €
	-----
<b>TOTAL</b>	<b><u>139.950 €</u></b>

• Les amortissements des immobilisations sont calculés selon le mode linéaire au taux suivants :

Orgue :	5,00 %
Matériel de transport	20,00 %
Agencements installations	12,50 %
Matériel informatique	33,33 %
Mobilier, piano, sonorisation	20,00 %

### **3.2. PROVISIONS** **Nous n'avons pas de provisions pour risques & charges**

### **3.3. ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT**

• Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées au prix d'acquisition (hors frais d'acquisition accessoires).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est déterminée selon la méthode du prix moyen pondéré.

Lorsque la valeur à la date de clôture est inférieure à la valeur figurant au bilan, une provision pour dépréciation est constituée à concurrence du montant de la différence entre ces deux valeurs.

En respect des prescriptions comptables, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. L'association n'a pas de titres de placement à la clôture de l'exercice.

L'association a souscrit en janvier 2009 5 Bons Moyen Terme Négociables pour un montant total de 1 500 000 € avec une rémunération croissante avec la durée de placement prévue sur une période de 5 ans. Un remboursement anticipé a été fait en novembre 2009 pour un montant de 150 000 €. Le revenu de ces bons a été de 4 029 € en intérêts perçus et 41 166 € en intérêts à recevoir.



### 3.5. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.  
Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, une dépréciation est constatée pour chacune d'elles.

ETAT DES CREANCES ET DETTES					
RUBRIQUES	Montant brut	Dont		Dont	
		Sur Régions	Sur Autres	A moins d'un an	A plus d'un an
<b>CREANCES</b>					
1. Actif immobilisé					
- Cautions					
Actif circulant					
- Créances sur Régions	210		210	210	
- Autres créances	230 000		230 000	230 000	
- Legs en cours de réalisation					
<b>TOTAL</b>	<b>230 210</b>		<b>230 210</b>	<b>230 210</b>	
<b>DETTES</b>					
1. Emprunts et dettes financières					
2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 591		5 591	5 591	
3. Dettes fiscales et sociales	4 752		4 752	4 752	
4. Autres					
- Dettes aux Régions	725	725		725	
- Autres dettes	2 093		2 093	2 093	
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL</b>	<b>13 161</b>	<b>725</b>	<b>12 436</b>	<b>13 161</b>	

### 3.6. CHARGES A PAYER, PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Leur montant est présenté par poste concerné du bilan.

Charges constatées d'avance : ACMS ( 192 €)

Charges à payer : SFIC (2033 €)/ C8( 60 €)

### 3.8. VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES

#### 3.8.1 CAPITAUX PROPRES

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES						
SITUATIONS	au début de l'exercice	Variations 2009		au 31/12/2009 avant affectation du résultat 2009	Affectation Résultat 2009	au 31/12/2009 après affectation du résultat 2009
		Affectations du Résultat 2008	Affectations du Résultat 2009			
1. Fonds statutaires - Patrimoine intégré	879 316			879 316		879 316
<b>Total fonds statutaires</b>	<b>879 316</b>			<b>879 316</b>		<b>879 316</b>
2. Réserves Statutaires	0					
<b>Total réserves statutaires</b>						<b>0</b>
3. Autres réserves						
- Réserve générale	764 322		225 849	990 171	-4 054	986 118
<b>Total autres réserves</b>	<b>764 323</b>		<b>225 849</b>	<b>990 171</b>	<b>-4054</b>	<b>986 118</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 643 638</b>		<b>225 849</b>	<b>1 869 487</b>	<b>-4054</b>	<b>1 865 433</b>

La variation des réserves correspond pour l'essentiel aux mouvements ci-après :

Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2008 à la réserve générale,  
pour un montant de : +225 849 €

Il sera proposé à l'AG d'affecter l'intégralité du résultat -4 054 € aux réserves générales, les  
portant ainsi au montant de 986 118 € contre 990 171€.

La valorisation des réserves est présentée pour information avant affectation du résultat de  
l'exercice 2009 proposée à l'assemblée générale du 21 Mars 2010.

Elle est également présentée après proposition d'affectation de ce résultat.

#### 3.8.2 VARIATION GLOBALE DES CAPITAUX PROPRES

VARIATION GLOBALE DES CAPITAUX PROPRES			
A la clôture Avant affectation du résultat 2009	Résultat de l'exercice 2009	A la clôture après résultat de l'exercice 2009	
1 869 487	-4 054	1 865 433	

#### 3.9. VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Aucune valorisation au titre des contributions volontaires bénévoles n'est effectuée.

#### 4) NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le tableau ci-dessous indique la formation du résultat et son évolution comparée d'un exercice à l'autre.

	31.12.2009	31.12.2008
Résultat d'exploitation	-44 539	-36 240
Résultat financier	46 136	62 877
- Résultat courant (avant impôts)	1 597	26 637
Résultat exceptionnel	-1 131	199 213
- Impôt sur les sociétés	-4 519	
- Résultat de l'exercice	-4 054	225 850

#### 4.1. ANALYSE DES PRODUITS ET RESSOURCES

Il est rappelé que le compte de résultat intègre, la rémunération du ministre en poste, charges sociales et fiscales incluses, soit **9 964 €**.

L'impact de cette charge est neutralisé par un produit d'exploitation d'égal montant de **9 964 €**

#### 4.2. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
RUBRIQUES	ANNEE 2009	ANNEE 2008	
<b>1 Produits exceptionnels</b>			
- Sur opérations de gestion			244 213
- Libéralités			
- Dons			
- Subventions		823	
- Divers			
- Sur opérations en capital			
- Cessions d'ensembles immobiliers			
- Cessions d'autres immobilisations		9 800	0
- Reprise sur provision et transfert de charges			
- Reprise sur dépréciation			
<b>TOTAL</b>	<b>10 623</b>	<b>244 213</b>	
<b>2 Charges exceptionnelles</b>			
- Sur opérations de gestion			
- Subventions immobilières			45 000
- Libéralités, don et autres subventions		717	
- Divers		11 037	
- Sur opérations en capital			
- Dotations aux provisions pour risques			
- Dépréciations exceptionnelles			
<b>TOTAL :</b>	<b>11 754</b>	<b>45 000</b>	

Les produits exceptionnels enregistrent le prix de cession du véhicule acquis et revendu en 2009 pour 9 800 €.

Figure en charge la valeur nette comptable de ce même véhicule soit 11 037 €.



**5. AUTRES INFORMATIONS :**

**5.1. LEGS ET DONATIONS EN COURS**

Il n'existe pas de libéralité en cours à la clôture de l'exercice.

**5.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Il n'existe pas d'engagement hors bilan.

